

Le procès de France Télécom entre dans son deuxième mois !

Paris, le, 4 juin 2019,

Déjà un mois de procès !

Cela fait maintenant un mois qu'a commencé le procès de France Télécom et de ses dirigeants de l'époque, Didier Lombard, Louis-Pierre Wenes et Olivier Barberot. Ils sont accusés d'avoir mis en place un système national de harcèlement moral afin de pousser hors de l'entreprise 22 000 salarié-es. Quatre autres dirigeant-es sont aussi mis en examen pour complicité.

Les audiences s'enchaînent et les témoins se succèdent : malgré le déni que maintiennent les prévenus comme système de défense, l'issue du procès semble pourtant s'orienter de plus en plus vers une condamnation. Nous l'espérons et nous nous en réjouissons.

Mais ce procès est aussi un procès pour la reconnaissance et l'indemnisation des victimes : les 39 parties civiles apportées par le dossier d'instruction et les 119 nouvelles parties civiles apportées au début du procès ne représentent qu'une partie des milliers de victimes potentielles du harcèlement de cette époque.

La fédération syndicale SUD PTT appelle à un nouveau rassemblement francilien ce jeudi 6 Juin 2019 à 12h pour le « J+31 » du procès, sur le Parvis du Tribunal de Paris (Métro Porte de Clichy - Ligne 13). Deux artistes liront un poème écrit en 2009 en hommage aux victimes et les fédérations syndicales prendront la parole, ainsi que les associations de victimes.

Ce rassemblement sera aussi l'occasion de demander publiquement la création rapide d'un fonds d'indemnisation conventionnel alimenté par l'entreprise.

Contacts :

- LA FÉDÉRATION SUD :
 - Patrick ACKERMANN 06 81 23 33 84
- LES CONSEILS DE LA FÉDÉRATION :
 - Sylvie TOPALOFF 06 86 08 44 72
 - Jean-Paul TEISSONIERE 06 07 88 17 55